

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4969 - Jeudi 02 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

GRÈVE DES COMMERÇANTS ET TRANSPORTEURS :

Le gouvernement intensifie les négociations



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Sneuc suspend partiellement sa grève

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Rabioun-Thani 1447

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Octobre 2025

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fajr : 04h 39mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



3E ÉDITION MERITCOM :

Hazi haki propulse le mérite sur le devant de la scène

La Fondation hazi haki poursuit sa mission de mettre en lumière celles et ceux qui incarnent les valeurs de travail et de mérite. Depuis trois ans, l'association rassemble des talents venus de tous horizons autour d'événements conviviaux et inspirants entre autres des dîners, rencontres, soirées d'échanges et de partage etc.

"Dans un contexte social où les valeurs se perdent, nous choisissons d'agir en connectant les citoyens plus investis pour le bien commun, afin d'inspirer le plus grand nombre », souligne Saïd Mohamed Saïd Hassane, avocat et deuxième vice-président de la fondation. Dans la continuité de son engagement, Hazi haki s'apprête à organiser la cérémonie Meritcom 2025, prévue le 16 décembre au Palais du Peuple. Ce rendez-vous mettra à l'honneur les femmes et les hommes du pays et de la diaspora dont le parcours illustre l'excellence dans leur domaine. L'année dernière, lors de la deuxième édition, 19 lauréats avaient été distingués. Parmi eux, l'Association comorienne contre le cancer chez la femme (ACCF), fondée par une survivante du cancer du sein, avait marqué les

esprits en levant le tabou autour de cette maladie. Le linguiste Ahmed Chamanga, l'entrepreneur digital Ammin Youssouf, la dirigeante sportive Kanizat Ibrahim ou encore l'architecte Mahmoud Keldi figuraient également parmi les récipiendaires.

La culture occupait une place centrale avec les musiciens Boina Riziki et Soubi, gardiens des instruments traditionnels, ou encore Tcheza, la compagnie de danse. L'artisanat avait été représenté par Mdjaza Zoubeir (Mama Djamilia) en menuiserie d'art et Taandhuma Abdulhamid (Mama Hamza) en broderie. À titre posthume, le dramaturge Aboubacar Saïd Salim, le musicien Mohamed Hassane et la sage-femme Zainata Abdou Cassim avaient été distingués, rappelant l'importance de préserver la mémoire des pionniers qui ont façonné notre société. Au-delà des trophées, MeritCom s'impose comme un tremplin, une vitrine où l'excellence du pays se reflète et inspire. En honorant des parcours exemplaires, la fondation entend encourager les jeunes générations à viser plus haut et à s'engager pour le bien commun.

« La Fondation hazi haki s'attache à valoriser celles et ceux qui travaillent pour bâtir un avenir meilleur. Nous croyons que chaque



exemple de mérite est une source d'inspiration pour la société tout entière », affirme Saïd Mohamed Saïd Hassane. L'ambition affichée est claire, celle de faire sortir le pays de la dépendance et l'inscrire

comme un acteur respecté du progrès mondial. Avec la cérémonie du 16 décembre prochain, l'archipel s'apprête une nouvelle fois à célébrer celles et ceux qui, par leur talent et leur persévérance, prouvent que

l'excellence n'est pas une exception mais une richesse vivante de notre société, entre tradition et modernité.

Mohamed Ali Nasra

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une nouvelle piste rurale réhabilitée au nord de Ngazidja

C'était lundi dernier qu'a été inaugurée la piste rurale reliant les villages de Ouzio, Oussivo et Panda Mitsamiouli sous le haut patronage du ministre de l'agriculture, en présence du gouver-

neur de Ngazidja et du représentant de la Banque mondiale. Il s'agit d'une infrastructure clé pour renforcer la résilience et la sécurité alimentaire dans la commune de Cembenoi.

C'est un chantier qui a coûté 929 138 435 KMF pour la réhabiliter 6km de piste rurale à travers le Projet de résilience des systèmes alimentaires (FSRP-KM) financé par la Banque mondia-

le. Cette piste est considérée par le ministère de l'agriculture comme « une infrastructure stratégique qui vise à améliorer la mobilité des producteurs agricoles, réduire les coûts de transport, faciliter l'écoulement des produits vivriers et de rente vers les marchés et renforcer la compétitivité des filières agricoles locales ». Mais en plus de son impact économique, elle doit contribuer « à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, en renforçant l'accès aux services sociaux de base et en favorisant l'intégration territoriale ». Il s'agit de construire « un système alimentaire plus inclusif, résilient et durable ».

C'est aussi l'engagement du gouvernement de favoriser l'autonomisation alimentaire dans un avenir proche, car cette mise en œuvre de la composante 3 du projet, vise à faciliter la commercialisation des produits agricoles tout en éliminant les obstacles logistiques à l'accès des producteurs dans les marchés.

C'est dans ce contexte que le ministre Daniel Ali Bandar a appelé les habitants de la région à rendre grâce à Dieu et à reconnaître les efforts du gouvernement en matière de désenclavement de nos régions. « C'est encore une des grandes réalisations du projet. Il faut que nous prenions soin de nos infrastructures qui vont nous permettre de transporter facilement nos récoltes ».

Il faut rappeler que la cérémonie d'inauguration a vu la participation du gouverneur de l'île de Ngazidja, qui à son tour a sensibilisé la commune sur la protection des infrastructures qui servent toute la population. Le représentant résidant de la Banque mondiale aux Comores dit pour sa part soutenir le gouvernement dans sa vision innovatrice. Et pour l'ensemble des producteurs, la réhabilitation de cette piste rurale du nord de Ngazidja est une bouffée d'oxygène.

Kamal Gamal



Pharmacie de garde

Pharmacie Yassine: 365 53 32

GRÈVE DES COMMERÇANTS ET TRANSPORTEURS :

Le gouvernement intensifie les négociations

Ce mercredi 1er octobre, alors que les rues de la capitale tournaient au ralenti et que les commerces avaient majoritairement baissé le rideau, une réunion cruciale s'est tenue au ministère de l'Intérieur. En toile de fond : la grève lancée par les commerçants du Synaco et les transporteurs du syndicat Usukani wa Masiwa, pour protester contre la récente hausse des tarifs douaniers, jugée exorbitante.

La concertation a réuni plusieurs membres du gouvernement, les ministres de l'Intérieur, des Finances et de l'Aménagement, et les représentants des deux organisations syndicales à l'origine du mouvement. L'objectif : trouver un terrain d'entente pour faire cesser la grève qui, dès les premières heures, a fortement perturbé les activités commerciales et les transports à Moroni.

La réunion a débuté à 10h dans la salle de conférence du ministère

de l'Intérieur et a duré plus de cinq heures. Les échanges ont été intenses et parfois difficiles, ponctués de quatre pauses. À l'issue de cette première phase de discussions, aucune déclaration officielle n'a été faite. Du moins jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes. Les deux parties ont convenu de se retrouver plus tard en début de soirée pour une déclaration commune.

Abdou Boina, président du Synaco, s'est montré mesuré à la sortie de la réunion : « Je ne peux

rien dire tant que les discussions ne sont pas terminées. Nous sommes toujours en négociation. Nous avons fait part de nos recommandations, le gouvernement va y réfléchir. Rendez-vous est pris à 16h. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant. »

Même retenue du côté de Shema, porte-parole du syndicat Usukani wa Masiwa :

« Nous restons unis dans cette grève. Aucun compromis n'a encore été trouvé. Nous attendons la

décision du gouvernement dans l'après-midi. Il faut patienter. » Les membres du gouvernement, quant à eux, ont quitté les lieux sans faire de déclaration. Malgré cette absence de communication officielle, les visages à la sortie de la réunion trahissaient un certain apaisement. Les discussions progressent, mais le sort du mouvement reste suspendu à la déclaration attendue en fin d'après-midi.

Nassuf Ben Amad

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Sneuc suspend partiellement sa grève

Lors d'une assemblée générale tenue à l'Institut de Formation (IFERE) le 29 septembre dernier, les enseignants syndicalistes ont échangé sur les propositions faites par les autorités éducatives la semaine dernière. Le secrétaire général du syndicat des enseignants (Sneuc) Youssouf Boinaheri a déclaré à la presse, une reprise partielle des activités pédagogiques. Une reprise qui consiste à boucler les travaux de l'année universitaire 2024-2025.



Enfin, les autorités du système éducatif ont entendu la voix du syndicat. Les deux parties se sont réunies autour de la table en vue de trouver un compromis pour désamorcer la crise qui prévaut à l'université depuis déjà trois mois. « Notre grève a duré 110 jours. Une action qui a occasionné des échanges avec le ministre de l'Éducation, le directeur de l'enseignement supérieur puis le représentant du Secrétaire général du gou-

vernement. Les discussions ont abouti à un projet d'accord, objet de notre session extraordinaire d'aujourd'hui. On s'est réuni pour l'examiner avant signature. Donc, il y a eu des propositions et des amendements. En tout cas, on a décidé de

lever la grève partiellement. C'est-à-dire, on va finir les travaux d'enseignants qui restent pour clôturer l'année universitaire 2024-2025, notamment la délibération des examens et l'organisation des sessions ».

A en croire le secrétaire général du Sneuc l'accord avec les autorités éducatives est une condition pour la reprise de l'année académique 2025-2026. C'est-à-dire, il n'y a pas encore pour le moment un accord officiel entre le syndicat et les auto-

rités. Les autorités ont répondu à trois des cinq revendications du Sneuc. « Ce qui nous pousse à clôturer l'année universitaire. Mais nous allons encore retourner à la table des négociations pour officialiser notre accord. Si les autorités refusent de s'engager, alors nous n'allons pas entamer l'année universitaire en cours ».

Interrogé sur le sort des concours organisés récemment à l'université, Youssouf Boinaheri a répondu : « On s'est complètement désengagé de ces concours. On va faire notre devoir. C'est aux organisateurs de voir s'ils nous envoient des élèves méritants ou non. Les enseignants n'ont pas participé à ces concours ». Actuellement, le Sneuc se prépare à établir un document pour présenter aux autorités pour validation et servir de base d'un protocole d'accord avant toute reprise des activités universitaires 2025-2026.

Kamal Gamal

INDEMNITÉS NON VERSÉES :

Les ex-employés de l'aéroport s'impatientent

Le collectif des anciens employés de l'aéroport des Comores a rencontré, ce mercredi 1er octobre, le ministre des Transports Maritimes et Aériens pour exiger le paiement intégral de leurs indemnités et obtenir des réponses claires sur l'avancement de leurs dossiers. Après des mois d'attente, la lassitude grandit. « Nous voulons savoir quand nos droits seront enfin respectés », déclare Mistoihi Radjab, porte-parole du collectif.

Devant les médias présents, les représentants ont exposé deux situations préoccupantes : celle de sept employés dont les indemnités n'ont jamais été versées, et celle de 14 autres récemment mis à la retraite, toujours sans compensation. « Le ministre nous a assuré qu'il allait examiner ces cas et reve-

nir vers nous après en avoir discuté avec la commission compétente. Nous attendons désormais des actes concrets », ajoute Mistoihi Radjab. Un autre membre du collectif a précisé leurs principales revendications.

Il s'agit d'une part, le règlement urgent des indemnités des 14 retraités concernés par le plan social, « ces employés n'ont rien touché alors qu'ils ont servi pendant des années », et d'autre part, l'organisation d'une rencontre officielle avec le Secrétaire général du gouvernement, le ministre des Finances et l'expert-comptable afin de garantir la transparence et éviter que de telles situations se répètent. Selon Mistoihi Radjab, le problème dépasse le cas des seuls agents de l'aéroport. « D'anciens employés de Com'Air et de l'ADC attendent encore le paiement de leurs préavis,

de leurs congés ou de leurs arriérés. Les retraités, eux, découvrent que leurs cotisations sociales ne sont pas à jour, ce qui aggrave encore leur précarité. »

Cette crise trouve son origine dans le plan social de 2024, qui avait entraîné le licenciement d'environ 500 agents, dont une grande partie à l'aéroport international des Comores. Le gouvernement avait alors promis un versement progressif des indemnités, une fois les fonds mobilisés. Mais près d'un an plus tard, beaucoup d'ex-employés attendent toujours, nourrissant inquiétude et frustration. Le collectif en appelle désormais au gouvernement pour « régulariser rapidement la situation et garantir le respect des droits de tous les anciens employés concernés ».

Mohamed Ali Nasra



ROUGEOLE ET RUBÉOLE

Des agents de santé formés pour convaincre les familles

Un atelier de sensibilisation a été organisé ce mardi 30 septembre à Fomboni afin de préparer les agents de santé communautaires à convaincre les familles de l'importance de vacciner leurs enfants contre la rougeole et la rubéole. L'opération, qui intègre le rattrapage et la vaccination de routine, cible les enfants de 6 à 59 mois.



rappellent que tous les enfants âgés de 6 à 59 mois doivent être vaccinés afin d'être protégés. Les séances de vaccination seront organisées dans les centres de santé et dans les hôpitaux. Les parents sont également invités à signaler sans délai tout cas suspect de rougeole aux structures sanitaires locales.

Pour préparer les ASC à leur rôle central, des exercices de simulation ont été menés durant l'atelier. Ces mises en situation leur ont permis de s'entraîner à expliquer aux familles les bénéfices de la vaccination, à répondre aux interrogations et à transmettre des informations claires et précises sur le déroulement de la campagne. À travers cette mobilisation, les autorités sanitaires de Mohéli espèrent renforcer la protection des enfants et freiner la circulation de ces maladies évitables par la vaccination.

Un atelier de formation et de sensibilisation s'est tenu ce mardi 30 septembre dans les locaux de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG) à Fomboni, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole. Cette rencontre, destinée aux agents de santé communautaire (ASC), visait à leur donner les outils nécessaires pour convaincre les familles mohéliennes de l'importance de la vaccination, mais aussi pour leur permettre de mieux transmettre les messages

clés du projet.


Selon Roukia Abdou Matoir, facilitatrice de cette campagne, « la rougeole et la rubéole sont des maladies virales caractérisées par une éruption cutanée, une

forte fièvre, de la toux et un écoulement nasal. En cas de malnutrition, elles peuvent s'aggraver et entraîner la mort. Leur propagation est rapide puisqu'elles se transmettent par sim-


ple contact entre un enfant malade et un autre non immunisé. C'est pourquoi ces campagnes de vaccination sont cruciales. »


Les responsables de la santé

Riwad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche de l'Artisanat





DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2025/015/ MAPA/FSRP/AO

Acquisition d'intrants et de petits matériels d'élevage (KIT2) pour le projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Acquisition d'intrants et des petits Matériels d'élevage pour le Projet FSRP-KM** ». Cet appel d'offre concerne six lots ci-dessous cités pour un délai de livraison de cinquante (50) Jours au plus tôt.

- Lot 1 : Aliments complet pour volailles (Ponte et Chair) ;
- Lot 2 : Aliments complet pour volailles (Ponte et Chair) ;
- Lot 3 : Médicaments ;
- Lot 4 : Matériel d'élevage ;
- Lot 5 : réservoir d'eau
- Lot 6 : poussins pontes

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI). Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :« fournir une Attestation montrant que le soumissionnaire a exécuté un (01) marché similaire durant les 10 dernières années avec satisfaction du Client pour chaque lot soumissionné ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (6me édition du 1er février 2025) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de

l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetsfrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au jeudi à partir de **8H 00min à 17h 00, et du vendredi : 8H 00min à 12H 00min.**

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 22 octobre 2025 à 14 H 00min.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 22 Octobre 2025 à 14H 00min.**

6. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. L'Acheteur n'attribuera que deux lots au maximum à un seul Soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Nombre de lots visés par le soumissionnaire	Lot1 KMF	Lot2 KMF	Lot3 KMF	Lot4 KMF	Lot5 KMF	Lot6 KMF
Montant de la garantie	1 420 500	1 472 500	656 244	800000	251 160	275000

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
 BP :41-Moroni
 A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
 Au secrétariat du Projet (FSRP)/ Email : projetsfrp@mail.com

Lancé, le 2 octobre 2025

INTERVIEW AVEC STEFANO CUSIN

Les Cœlacanthes toujours en course pour le Mondial

A en croire le sélectionneur des Cœlacanthes, Stefano Cusin, dans cet entretien qu'il a accordé à La Gazette des Comores, quelques jours avant d'affronter Madagascar et le Ghana pour le compte de la 9e et 10e journée des éliminatoires de la coupe du monde, l'espoir est permis. L'italien revient sur ses espoirs, mais aussi son souhait de voir son équipe faire communion avec les supporters avant le départ vers la CAN au Maroc en décembre.
Interview.

Question : Coach nous sommes dans la dernière ligne de ces éliminatoires, et comme vous l'aviez prédit tout va se jouer dans l'ultime journée. Comment on gère une telle pression ?

Stefano Cusin : Disons que je m'y attendais un peu parce qu'il y a quand même beaucoup d'équipes compétitives. Il ne faut pas oublier que quand il y a eu le tirage au sort de la Coupe du monde, on était dans le chapeau cinq. On a réussi à faire un très beau parcours car je pense que quinze points, et à deux journées de la fin, on est encore en course. Je pense que c'est quelque chose d'extraordinaire qu'ont fait les garçons et il faut vraiment les saluer. Maintenant, la pression, il y a tout le temps, surtout quand il y a des matchs importants.

Question : Certains vous ont reproché de ne pas avoir fait débiter Mchangama lors du dernier regroupement. Que leur répondez-vous ?

S.C : Oui, en tout cas, c'est une question légitime. C'est sûr que de l'extérieur, les gens n'ont pas tous de bonnes informations. Donc, dans le raisonnement que j'ai fait, on avait pratiquement tous les milieux de terrain qui jouaient dans leur club, qui avaient fait des matchs amicaux, des matchs de Coupe de la Ligue, de championnat, etc., tous à quatre-vingt-dix minutes. Et en fait, je pensais que, vu que Youssouf était en train de discuter un éventuel contrat en Arabie saoudite, qui s'est d'ailleurs conclu entre les deux matchs, je pensais que c'était aussi pour lui une occasion de ne pas non plus risquer, car s'il avait eu un accident ou un problème grave, ça aurait pu compromettre le contrat aussi. Donc, il faut aussi, dans l'analyse, penser que le Mali, c'est une équipe qui est extrêmement physique, qui fait de l'intensité sa force majeure. Donc, j'ai pensé que c'était bien aussi d'avoir sur le banc des joueurs de qualité qui puissent maintenir le même niveau d'intensité durant toute la rencontre

Question : Contre Madagascar une victoire est presque impérative pour nourrir l'espoir. Comment on gère une

telle pression ?

S.C : C'est vrai que c'est important. Ils sont devant nous à un point. C'est une équipe, on la connaît bien, on l'a joué plusieurs fois d'ailleurs. C'est sûr que les garçons, sont absolument conscients de l'importance de ce match. Je pense que c'est fondamental. Parce que faire un grand match contre Madagascar, ça nous donnerait l'occasion après d'aller jouer contre le Ghana, malgré que ça se déroule à Accra, mais ça nous donnerait l'occasion d'aller jouer une finale à Accra. Je pense qu'avant le début des qualifications pour la Coupe du monde, si on nous avait dit que les Comores auraient été à deux journées de la fin en course pour la Coupe du monde, personne n'aurait cru, parce que là, il faut être sincère. Par rapport de là où on est parti et où on est actuellement, je pense que c'est quelque chose d'extraordinaire qu'ont réalisé les joueurs. Il ne faut pas oublier aussi que ça fait deux ans qu'on ne joue pas sur notre terrain. Donc ça aussi, ça nous a pénalisés.

Question : Le Ghana semble avoir repris de la confiance. Comment on aborde une telle rencontre, sachant qu'elle pourrait être décisive ?

S.C : Oui effectivement, de toute façon le Ghana, on ne va pas le présenter. C'est une équipe qui est régulièrement à la Coupe du monde, une équipe importante sur la scène



africaine. Ils ont toujours eu des générations avec des grands joueurs. C'est vrai qu'on les a battus au début des qualifications pour la Coupe du monde. Euh... ce sera un autre contexte, parce que jouer à Accra dans un stade plein à craquer, dans une atmosphère électrique, je pense que c'est ce genre de match là qu'un joueur veut jouer, qu'un entraîneur veut disputer, que les supporters veulent suivre. Ça, c'est fantastique.

Question : Coach, un mot pour nos supporters qui avaient l'espoir de voir le match contre Madagascar à Maluzini ?

S.C : Nos supporters, ils sont simplement extraordinaires. Ils sont toujours derrière l'équipe, que l'équipe gagne ou que l'équipe perde.

C'est un derby, un match important, une espèce de finale. Donc c'est sûr que ça aurait été bien. Maintenant, la situation ne nous permet pas de le faire. Mais ce que je souhaiterais, ce qui serait vraiment bien, vraiment super, ça serait que, par exemple, en novembre, si on ne devait pas disputer les barrages pour la Coupe du monde, qu'on ait la possibilité de venir. Ça n'a jamais été fait de pouvoir aller s'entraîner un jour à Anjouan, un jour à Mohéli, d'être sur place, de sentir la chaleur du public, de sentir la chaleur des gens. Je pense que c'est quelque chose qui ferait du bien à tout le monde, à l'équipe, au staff, aux supporters, à la fédération, au gouvernement.

Propos recueillis Imtiyaz



AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Pays : Union des Comores
Nom du Projet : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC)
Numéro de Don : IDA-70860
Intitulé du Marché : DC N° 2025/09-01/MTMA/PICMC/MI

Date de l'avis : 22/09/2025

« Acquisition, livraison et installation de matériels informatiques de l'Unité de Gestion du Projet PICMC à Mohéli »

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet Connectivité Inter Îles des Comores (PICMC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour l'achat de matériels informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet à Mohéli.

2. Le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores, représenté par l'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat de matériels informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet à Mohéli.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale du quatrième édition Novembre 2020 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations ou demander le dossier de demande de cotation, en précisant le numéro et l'objet de la demande de cotation, aux heures de travail du projet du Lundi au Vendredi de 08 heures à 16 heures ou par email à : connectivitecomoros@gmail.com et copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com.

5. Les offres devront être remises sous pli fermé, avec la mention DC N° 2025/09-02/MTMA/PICMC/MI, adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet à l'adresse ci-dessous au plus tard, **le lundi 06 octobre 2025 à 14 heures 30 min (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteront être présents, **le lundi 06 octobre 2025 à 14 heures 30 min (heure locale)** au Bureau du Projet PICMC à Mohéli Bonovo, Bulding, 3ème étage.

6. Une garantie d'offre est requise dans le cadre de cette demande de cotation. Le montant de la garantie d'offre est de trois (3%) pourcent du montant de l'offre et peut être fournie sous l'une des formes suivantes :

- Chèque de banque certifié libellé au nom de Projet Inter Connectivité Maritime des Comores ;
- Caution bancaire

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) Union des Comores –Mohéli Bonovo, Bulding, 3ème étage**



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture
Direction Générale de la Maison de l'Emploi

Projet FACILITE EMPLOI 2

Appel à projets n°1 à destination des Organisations de la Société Civile (OSC)

Pour la réalisation d'initiatives ayant pour objectif le développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées à financer par la Facilité Emploi

L'Union des Comores et l'AFD ont signé une convention de financement qui comporte une Facilité en subvention à destination des OSC, mobilisable par réponse à des appels à projets visant la sélection d'initiatives OSC pouvant contribuer à la réalisation de l'objectif global du Projet Facilité Emploi 2. Des lignes directrices ont été élaborées et seront adressées aux OSC qui en feront la demande, suite à la publication du présent Appel à projets.

L'objectif global du projet est de contribuer au développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées, dans une perspective de réduction des inégalités. Son objectif spécifique est la professionnalisation des OSC comoriennes et l'amélioration de leur capacité d'accompagnement des bénéficiaires finaux.

1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible le porteur de projet doit :

- Être une OSC à but non-lucratif (ou groupement d'OSC, avec chef de file désigné).
 - Être enregistrée aux Comores depuis plus de 2 ans ;
 - Justifier l'opérationnalité des organes statutaires (procès-verbaux des réunions d'Assemblée générale ou du Conseil d'administration) ;
- Pour être éligible la proposition de projet doit :
- Comporter une durée comprise entre 12 et 24 mois ;
 - S'inscrire dans le champ d'intervention du projet Facilité Emploi, notamment en ciblant en priorité les jeunes et/ou les femmes ;
 - Solliciter un financement compris entre 30 millions KMF et 125 millions KMF ;

• Intégrer un cofinancement de la structure à hauteur de 5% minimum du montant du projet.

2. Les activités économiques retenues

Par la mise en œuvre des interventions OSC, le projet ne cible pas de secteur d'activités en particulier, ni un type de bénéficiaire final spécifique (individuel ou collectif) mais il prend en compte les objectifs transversaux suivants :

- Réduction des inégalités de genre, des inégalités au détriment des jeunes et en défaveur des zones rurales
- Résilience aux changements climatiques
- Développement durable et préservation des ressources.

3. Dossier de candidature

Les pièces requises pour la pré-sélection des OSC candidates sont les suivantes :

- Une note succincte de présentation de projet, rédigée selon un modèle harmonisé proposé par les lignes directrices (zone d'intervention, bénéficiaires et secteur d'activité ciblés, objectif central et résultats attendus, principales activités programmées, montant de la subvention sollicitée et principales rubriques budgétaires)
- Les documents légaux, administratifs et financiers de l'OSC (copies certifiées conformes à l'original, par un représentant habilité de l'OSC), selon liste précisée dans les Lignes Directrices de l'AP.

Note - Une sélection finale des OSC qui seront présélectionnées sur la base de leur note succincte sera ensuite réalisée sur la base d'un dossier de projet complet.

4. Candidature

Les OSC intéressées peuvent obtenir des informations

complémentaires notamment les lignes directrices et le formulaire de **présentation de la note succincte de proposition de projet** par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat.faciliteemploi@gmail.com

Les propositions de projets, sous la forme d'une note succincte accompagnée du dossier administratif de l'OSC, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard **le 10 novembre 2025 à 17h00** à l'attention de :

M. Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI 2

Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores

Tél : +269 3372476 / Mail : secretariat.faciliteemploi@gmail.com

En objet : « **FACILITE EMPLOI2 : Appel à projets n°1 à destination des organisations de la société civile (OSC)** »

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté.

5. Réunions d'information

Des séances de présentation de l'appel à projets (lignes directrices, modèles de document) seront organisées à la **Grande Comore (02 octobre)**, à **Anjouan (07 octobre)** et à **Mohéli (13 octobre)**. A cet effet les OSC intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de la Facilité Emploi à l'adresse :

secretariat.faciliteemploi@gmail.com



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

Projet FACILITE EMPLOI 2

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Réf. N°0005 : FACILITE EMPLOI 2/2025/09 CKM1159 01 Y

ACQUISITION ET LIVRAISON D'UN VEHICULE 4X4 POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET FACILITE EMPLOI 2

1. Le ministère de la Jeunesse, de l'emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture a reçu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet Facilité Emploi 2. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent contrat « **Acquisition et livraison d'un véhicules de type 4X4 pour l'Unité de Gestion du Projet Facilité Emploi 2.** »

2. Le ministère de la Jeunesse, de l'emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture à travers son Unité de Gestion du Projet Facilité Emploi 2 sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour Acquisition et livraison d'un véhicule de type 4X4 pour l'Unité de Gestion du

Projet Facilité Emploi 2.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet Facilité Emploi 2 –Email : secretariat.faciliteemploi@gmail.com en copie raf.faciliteemploi@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres dans l'adresse mentionnée ci-dessus du Lundi au Vendredi entre 08 heures et 17 heures (heure de Moroni-Union des Comores). Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

4. Les Offres devront être soumises physique-

ment, sous plis fermé, à l'adresse ci-dessous au plus tard, **le lundi 13 octobre 2025 à 15 heures**

5. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Maison de l'Emploi, **le lundi 13 octobre à 15Heures 30.**

6. Les offres reçues tardivement seront rejetées automatiquement.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus : A l'attention de : **Hassani MALIK Coordinateur du projet FACILITE EMPLOI 2, Maison de l'Emploi, Boulevard de Strasbourg, Moroni Union des Comores.**